



SANS CONCERTATION

Encore une fois

Encore une fois, la Direction décide seule, dans son bureau, et nous demande d'assumer les conséquences sur le terrain. Une note de service qui bouleverse l'organisation du travail et la sécurité de l'établissement a été rédigée sans consulter un seul agent, sans consulter un seul responsable de secteur. Ni les personnels des cuisines et des ateliers, ni leur encadrement de proximité, n'ont eu leur mot à dire. On nous impose, on ne nous consulte pas !

Reçus en entrevue, nous avons exposé les craintes légitimes et unanimes des agents sur la sécurité en zone cuisines et ateliers. La réponse du Directeur est cynique et sans détour : derrière le faux prétexte d'un problème d'effectif se cache un seul et unique objectif, récupérer le PEP 2 pour le repositionner au sas piéton et "fluidifier les mouvements". Autrement dit, du confort de gestion et du chiffre gagnés sur le dos de notre sécurité. Notre intégrité physique réduite à une variable d'ajustement logistique : voilà ce qu'elle vaut aux yeux de la Direction.

Le Chef de détention, lui, joue la même partition avec ses méthodes habituelles : il se défausse et accuse le responsable infrastructure et le responsable ATF de ne pas lui avoir remonté les difficultés d'application... d'une note qui, au moment des faits, n'existait même pas. Personne n'assume, tout le monde se renvoie la balle, et c'est toujours l'agent de terrain qui trinque.

Nous avons pourtant tendu la main : disponibilité immédiate pour travailler sur le sujet dès la rentrée, demande de retrait ou à minima de suspension d'une note vide, bâclée, sans la moindre procédure d'exécution. Refus catégorique du Directeur. Le message est clair : continuez à appliquer une note dangereuse, on verra ça "à la rentrée", avec un hypothétique groupe de travail dont rien ne garantit qu'il change quoi que ce soit. C'est du mépris pur et simple pour les personnels.

LA DIRECTION A LA MÉMOIRE COURTE, PAS NOUS.

Faut-il rappeler à la Direction qu'en zone ateliers, un détenu en a déjà agressé un autre à la hache, en pleine tête ? Affaiblir la présence humaine et l'encadrement sécuritaire de ces zones sous couvert de "problème d'effectif", ce n'est pas gérer, c'est jouer sciemment avec la vie des agents au nom de la fluidité des mouvements.

Ce dossier n'est pas un accident, c'est une méthode : décider seul, imposer sans expliquer, et dès que ça coince, renvoyer la responsabilité sur les échelons intermédiaires ou sur les agents eux-mêmes. Une note sans procédure d'exécution, sans étude de sécurité digne de ce nom, sans consultation des premiers concernés, ce n'est pas de l'organisation, c'est de l'amateurisme que les agents paient de leur sécurité. Nous ne l'accepterons pas.

FO JUSTICE EXIGE, SANS NÉGOCIATION POSSIBLE :

- Le retrait pur et simple, ou à défaut la suspension immédiate, de la note de service PEP 2, sans attendre la rentrée.
- Une étude sécuritaire sérieuse avant toute réorganisation en zones cuisines et ateliers, pas après un incident.

FO justice demande l'arrêt immédiat des décisions imposées sans concertation avec les agents de terrain et leur encadrement de proximité

Ce dossier ne sera pas classé, un mouvement sera organisé si rien n'évolue. Nous ne laisserons pas notre sécurité devenir une variable d'ajustement pour fluidifier des mouvements sur le dos des agents.

SLP **FO Justice** CD Argentan

Le 02 aout 2026

